

## Identification des objectifs des prestations et adaptation aux publics bénéficiaires

### Procédure d'admission et de positionnement

Pour chaque formation, selon les prérequis éventuels, le recrutement s'effectue en tenant compte du positionnement adéquat du candidat. Différentes modalités sont utilisées afin de s'assurer de la pertinence du parcours pour chaque participant.

Une évaluation préliminaire, sous forme d'entretien physique ou téléphonique avec le responsable de formation, permet à AQUADOMIA de proposer un processus de positionnement précis pour les inscrits. Ces entretiens font l'objet d'une restitution, permettant d'identifier les besoins individuels des apprenants et d'ajuster certains contenus lors de l'admission si nécessaire.

Le formateur communique ce retour aux stagiaires au début de la formation, afin de garantir une orientation adaptée à leurs attentes et à leurs besoins.

### Conclusion

- Les prérequis, ainsi que le parcours et le projet professionnel du candidat, sont validés lors d'un entretien de positionnement, organisé sur rendez-vous avec le responsable de formation.
- Pour nos formations, un positionnement à l'entrée n'est pas toujours nécessaire, hormis dans les cas où des prérequis spécifiques sont définis dans le programme de formation.
- Le positionnement peut, au minimum, consister en la vérification des diplômes, certificats ou titres requis, ainsi que du certificat médical attestant de l'aptitude à la pratique de la plongée sous-marine.